

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion. La pagination est comme suit: [265]-280, 1-8 p.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

CHRONIQUE AGRICOLE—JUILLET, 1860.

SOMMAIRE.—L'Exposition Provinciale Agricole de Québec—L'Exposition Provinciale Industrielle de Montréal—Les travaux du Mois—L'Apparence des Récoltes—Nouveau Système d'Agence.

Vraiment nous ne savons que penser de l'*Exposition Provinciale Agricole de Québec*, avec l'opposition que rencontre dans le district même la date fixée pour l'exposition—le 17 Août. Une résolution de la Société d'Agriculture de la cité de Québec demande que l'exposition soit remise à une date postérieure, vu le mauvais état dans lequel se trouvent les troupeaux de nos éleveurs par la pauvreté des pâturages brûlés, et par la sécheresse successive dont nous avons souffert depuis le printemps. Nous n'ignorons pas le mal qui résulte aujourd'hui de cet état de choses, mais nous osons dire qu'il n'y a là rien de compromettant pour le succès de l'exposition. Le cultivateur qui est obligé de vendre son bétail pour le mauvais état de ses pâturages, n'est pas le cultivateur qui expose. Oh non ! celui-ci a toujours des ressources à sa disposition et son bétail est dans le même état quoiqu'il arrive. Mais du moment que le district refuse une exposition, il est bien difficile pour la Chambre d'Agriculture de persister dans son opinion, au contraire, dans ce cas, elle doit être guidée par l'opinion publique, Le comité local de Québec a également passé une résolution dans le même sens, et la Chambre d'Agriculture après avoir pris la question en très sérieuse considération en est venue à la conclusion d'ajourner l'Exposition.

L'*Exposition Provinciale Industrielle de Montréal* promet d'être la meilleure de toutes celles que nous avons eu encore. Le département des instruments aratoires et des produits agricoles a été placée sous la direction de la Chambre d'Agriculture, de manière à assurer aux exposants et au pays une appréciation juste des articles exposés.

Les travaux du Mois sont des plus importants. Dans notre dernier numéro, nous avons donné un aperçu de la fenaison. On a coutume dans plusieurs cantons et dans diverses parties de l'Europe, de moissonner les grains, et spécialement le froment, quelques jours avant sa parfaite maturité, et lorsque le grain est encore sous le doigt en le pressant fortement.

Il est certain qu'on prévient, par ce moyen, une perte souvent considérable par l'égrenage, surtout dans quelque variétés de froment ; et, partout où l'on connaît

cette pratique, on s'accorde à dire que le blé ainsi récolté *prématurément* est de meilleure qualité pour la mouture. On peut, en général, couper le froment six ou huit jours avant sa complète maturité, c'est-à-dire, lorsque la paille ne conserve plus sa teinte verdâtre, et que le grain a acquis une consistance telle, que l'ongle s'y imprime encore lorsqu'on le presse entre les doigts, mais qu'il ne se laisse plus couper facilement en deux parties avec l'ongle ; mais il faut alors que le grain reste en javelles, ou, mieux encore, en meulons, jusqu'à son entière dessiccation, car il s'altérerait infailliblement si on l'entassait dans les granges dans cet état de maturité incomplète.

Il est ordinairement avantageux de couper l'avoine un peu sur le vert, surtout certaines variétés avec lesquelles on courrait risque de perdre beaucoup de grains par l'effet des grands vents, si on les laissait mûrir complètement sur pied. L'avoine qui a été ainsi coupée avant sa parfaite maturité doit *javeler*, c'est-à-dire, rester, pendant une huitaine de jours au moins, sur le sol, pour que le grain arrive à sa perfection. Il est bon même qu'elle reçoive, dans cet intervalle, une ou deux ondées ; une trop longue exposition à l'air et à la pluie peut seule nuire au grain, et surtout à la paille, comme on le voit dans les récoltes de presque tous les cultivateurs, qui poussent à l'extrême la pratique du javelage de l'avoine.

On pourrait croire que le gonflement que produit sur le grain la pluie qu'il reçoit en cet état ne doit être que momentané, et qu'en se desséchant il reviendra au même état où il était auparavant ; mais on se tromperait beaucoup ; ce n'est pas de l'eau seule qui est entrée dans le grain ; les tiges, ramollies par la pluie ou les rosées, en transmettant cette eau aux grains, par l'effet du reste de vie qui anime encore la plante, leur transmettent en même temps des principes nutritifs, qui augmentent le poids ainsi que le volume du grain.

Lorsqu'une récolte est versée, on doit aussi ne pas tarder de la faire couper au premier beau temps, même un peu avant qu'elle ait acquis toute la maturité désirable, sans quoi le grain courrait risque de s'altérer.

La moisson est un des travaux rustiques qui exigent le plus d'activité et de célérité, surtout dans les années où le temps est pluvieux ou incertain. Le cultivateur qui met de la négligence ou trop peu d'activité à cette partie si importante de ses opérations, doit s'attendre à éprouver des pertes considérables. Chaque jour de beau temps doit être employé comme si on comptait avec certitude sur la pluie pour le lendemain, et même pour le soir. Celui qui a toujours ce principe devant les yeux aura bien rarement quelque perte notable à déplorer ; car il n'arrive presque jamais, même dans les saisons les moins favorables, qu'il ne se rencontre, dans le courant de la moisson, quelques journées ou du moins quelques demi-journées de beau temps, qui, employées avec activité et intelligence, ne permettent de rentrer les récoltes sans accidents ; mais pour cela il est nécessaire que le cultivateur ait sous la main un grand nombre d'ouvriers. En commençant sa moisson, il doit toujours calculer qu'il peut arriver telle circonstance ou il faudra, dans quelques heures, faire la besogne ordinaire d'une ou deux journées. L'intelligence avec laquelle on distribue les ouvriers aux divers travaux influe aussi autant que leur nombre, sur la célérité de l'exécution. Il faut à chaque chantier un nombre de bras suffisants pour expédier l'ouvrage, de manière à ne

pas faire attendre un autre chantier ; ainsi le nombre des ouvriers qui doivent lier les gerbes, charger les voitures, les décharger, doit être proportionné, en sorte que tout marche sans confusion et sans que personne reste un seul instant à rien faire. Les attelages et les chariots doivent aussi être en nombre suffisants pour que jamais les ouvriers ne les attendent.

De toutes les céréales, l'orge est celle qui court le plus de danger lorsqu'il survient de longues pluies pendant qu'elle est en javelles, parce que c'est celle qui germe le plus facilement dans ce cas. C'est donc vers cette récolte qu'on doit diriger ses principaux soins dans une saison semblable : aussitôt que le dessus des javelles est ressuyé, on doit les retourner, pour empêcher la germination de se déclarer dans les grains qui touchent la terre. Une méthode très-recommandée, dans les années pluvieuses, est de lier l'orge aussitôt qu'elle est coupée, en petites gerbes, en ne faisant le lien que d'une longueur de paille de seigle, et de dresser ces gerbes en écartant un peu le pied. Ce lien doit être placé près des épis, à peu près aux deux tiers de la hauteur des tiges. Pour ne pas les serrer trop fortement, l'ouvrier qui lie la gerbe ne la presse pas dans son genou, comme on le fait communément, mais la serre seulement entre ses bras. Des gerbes faites ainsi et dressées sur le sol peuvent y rester longtemps sans souffrir des plus mauvais temps. Cette méthode s'applique également au blé.

Quant à l'avoine, c'est le grain qui a le moins à souffrir de l'humidité de la saison, à moins que la récolte ne soit excessivement tardive.

L'Apparence des Récoltes est telle que nous pouvons espérer, somme toute, un rendement moyen. Dans quelques localités la sécheresse a arrêté les grains semés tardivement de manière à leur nuire beaucoup—ailleurs le grain à une apparence magnifique qui promet les plus beaux résultats. Partout le foin a manqué, et la paille ne sera pas abondante ; aussi, les paroisses d'en bas de Québec se défontelles du bétail surnuméraire que les exploitations ne peuvent nourrir. Les patates sont bien "grénées," mais petites, les pluies que nous avons eu dernièrement les feront augmenter en grosseur, espérons-nous.

Un Nouveau Système d'Agence sera établi pour l'avenir par le Secrétaire de la Chambre d'Agriculture qui se chargera de transcrire les affaires que les Sociétés d'Agriculture ou les agriculteurs voudront bien lui confier, telles que demandes et offres de fermiers régisseurs, maîtres-ouvriers, jardiniers, gens de travail rural de toute nature ; les demandes et offres de capitaux pour associations agricoles, améliorations foncières, achat d'instruments d'agriculture, d'animaux, application de procédés nouveaux à l'économie rurale, etc., etc., ventes et achats de produits agricoles.

S'adresser à

J. PERRAULT,

Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

REVUE DES PUBLICATIONS ETRANGERES.

LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ZOOLOGIQUE D'ACCLIMATATION. —
DISCOURS D'OUVERTURE.

Messieurs.

Le jour même où la Société d'acclimatation se réunissait pour la première fois, le 10 février 1854, elle se traçait un programme qui peut se résumer ainsi :

Dans l'ordre scientifique, créer entre l'histoire naturelle proprement dite et l'agriculture, une branche nouvelle d'étude, destinée à donner à l'une l'utilité qui lui a trop longtemps fait défaut, à l'autre une extension nouvelle, rendue nécessaire par l'accroissement continu de la population et des besoins ;

Dans l'ordre pratique, organiser, entre toutes les parties du globe, l'échange réciproquement avantageux de leurs productions utiles, dans les limites marquées par les différences des climats.

Voilà, Messieurs, la double série de progrès en vue desquels quelques Français osaient faire appel, il y a six ans, aux hommes éclairés de toutes les nations, et demander, comme ils le disaient, " le concours de tous " pour une œuvre entreprise " à l'avantage de tous. "

Pourquoi ne le dirions-nous pas ? Au premier instant, notre programme fut loin d'être accueilli par tous avec la même bienveillance. Au sein même de la Société, quelques-uns de nos confrères, moins confiants, sans être moins dévoués, s'effrayèrent de la hardiesse de votre premier Conseil. Et au dehors, sa témérité fut hautement condamnée. Il est partout des esprits légers, habitués à passer à la surface des questions et à dénigrer sans comprendre ; car l'un est bien plus facile que l'autre : il n'y faut qu'un peu d'esprit, et l'esprit n'est pas ce qui manque en France ; qui n'en a pas, ou ne croit en avoir ? Il est aussi des hommes routiniers qui, où ils n'ont pas fait, n'aiment pas que d'autres fassent, et appellent insensé tout ce qui est grand et impossible tout ce qui est nouveau, comme si, où est leur horizon, étaient aussi les bornes du monde ! Nous devons, Messieurs, rencontrer devant nous ces deux classes d'adversaires : nous avons droit à leur opposition : elle ne nous a pas manqué. Elles s'accordèrent pour déclarer que notre entreprise n'avait rien de sérieux ; efforts impuissants qui devaient s'amortir devant les premiers obstacles ; vaine utopie dont il ne resterait bientôt que ce qui reste, lorsque vient le jour, des songes de la nuit.

Qu'avons-nous répondu ? Rien, mais nous avons agi, et, comme le philosophe grec, essayé de prouver le mouvement en marchant. Nous avons été en avant, sans présomption, sans confiance aveugle, mais aussi sans impatience ; car nous savions qu'il faut du temps pour que la graine mûrisse et germe, du temps encore pour que l'arbuste devienne arbre, et pour que l'arbre porte ses fruits.

Heureusement, quant à nous, nous avons semé en terre fertile, et, comme le bon grain de l'Evangile, la semence a levé, et l'arbre a pris racine. Il nous est permis de le dire aujourd'hui : ce que nous avons fait, ce n'est pas une utopie, c'est une œuvre. Et si nous nous étions trompés, c'est en ajournant, dans nos prévisions, à des temps éloignés, des développements, des progrès, un succès que nous devions rencontrer dès les premières années. Grâce en soient rendues à ce rapide mouvement des esprits vers tous ce qui est grand, et surtout vers ce qui est utile, qui devient de plus en plus le caractère de l'époque où nous vivons : de cette époque dont une autre tendance est de toute faire vite, d'exécuter, d'atteindre le but en moins de temps qu'on n'eût mis autrefois à se préparer à l'action ; où quelques secondes suffisent à l'envoi d'un message ; quelques heures à un voyage ; quelques mois à l'achèvement d'une grande guerre, et quelques années à l'accomplissement des progrès les plus imprévus.

En attribuant à ces tendances nouvelles des esprits, bien plus qu'à l'active persévérance de nos propres efforts, le développement si heureusement rapide de notre Société, nous ne faisons pas acte de modestie : nous voulons, nous croyons être dans le vrai. Nous avons, imprimé le mouvement ; c'est la faveur publique qui l'a précipité jusqu'à nous étonner nous-mêmes. Sur tous les points, nos espérances ont été dépassées. Nous terminons aujourd'hui la sixième année de notre existence, et déjà, ce que nous entrevoyions dans l'avenir, nous le voyons, nous le touchons, nous le possédons ou allons le posséder. Quand un modeste salon recevait dans son étroite enceinte, trop vaste encore pour leur petit nombre, les premiers venus d'entre nous, nous croyions fermement à l'extension graduelle de notre Société naissante ; mais était-il permis de prévoir qu'à ses fondateurs, allaient se joindre, en quelques mois, des centaines de nouveaux membres, et en quelques années, des milliers ? Dès l'origine aussi, nous avions bien compris que la Société devait, ne fût-ce que pour mieux servir notre agriculture et notre industrie nationale, ne pas rester exclusivement française, et devenir peu à peu cosmopolite, universelle : mais le plus confiant d'entre nous eût-il osé élever ses espérances jusqu'où s'est élevée la réalité : le concours des hommes les plus éclairés de tous les pays, acquis à notre association, presque en aussi peu de temps qu'il en fallait pour la faire connaître au loin ; les chefs de l'administration, de l'armée, de la marine, lui assurant par tous pays les ressources dont elle a besoin pour ses lointaines explorations ; vingt et un souverains, membres de la Société, lui accordant, de la France au Brésil et jusqu'à Siam, l'appui de leur autorité royale, ou même de leur collaboration personnelle ; enfin, des associations, quelques-unes presque aussi considérables que la Société mère elle-même, se fondant partout pour en secondar et en étendre l'action, et pour l'assurer en leur localités : en moins de cinq ans, douze Sociétés ou Comités d'acclimatation ont surgi en Europe, un en Asie, trois en Afrique et trois en Amérique. Si bien que la Société impériale d'acclimatation est déjà ce qu'elle devait devenir : cosmopolite, internationale ; et que nous pourrions redire et nous appliquer sans trop de présomption, ce beau vers fait pour les premiers chrétiens :

Nous sommes nés d'hier, et nous voici partout.

Un autre progrès, Messieurs, était dans nos prévisions, mais celui-ci dans les plus lointaines : la création d'établissements d'un ordre nouveau "pour le développement pratique de la Société". Ainsi s'exprimaient nos statuts en 1854. Mais quand viendrait le moment de construire sur cette pierre d'attente ? Quand la Société se sentirait-elle assez forte pour entreprendre, sans manquer à la prudence qui doit présider à toutes ses œuvres, une création où ne suffisaient plus la science, l'expérience pratique, l'amour du progrès et du bien public, où il fallait aussi ces ressources matérielles considérables ?

Mais les progrès inattendus de la Société ont encore ici précipité le cours du temps. Nous n'avons fait en 1854 qu'un projet : dès le 10 février 1858, nous osions vous faire une promesse, et même une double promesse ; et S. A. I. le prince Napoléon voulait bien, ici même, dans une de nos séances publiques s'en faire l'organe en ces termes que n'ont oublié aucun de ceux qui les ont entendus.

"Déjà les hommes les plus intelligents et les plus dévoués sont venus se joindre à nous. Aujourd'hui nous voulons sortir du domaine de la théorie pour entrer dans celui de la pratique, et mettre les résultats de nos efforts sous les yeux de tous, par la fondation d'un Jardin d'acclimatation et par celle d'un grand dépôt de reproducteurs... Voilà ce que nous voulons."

Et voici ce que nous avons fait :

La création du dépôt de reproducteurs, annoncé par le prince Napoléon, a été un des résultats des travaux de la Société en 1859 ; et celle, bien plus difficile encore, du Jardin zoologique a été son œuvre principale en 1859 : si bien qu'aujourd'hui le premier est en pleine prospérité, et que nous sommes à la veille d'ouvrir au public les portes du second. "Grâces à la protection impériale," vous

disait il y a deux ans M. Drouyn de Lhuys, " et au bienveillant appui du " prince Napoléon, notre Société pourra donc rendre enfin chez elle l'hospitalité " qui lui est offerte sous tous les climats, et la splendeur de sa métropole répon- " dra à la richesse de ses innombrables colonies."

Nous avons beaucoup à faire, pour remplir un programme si largement tracé. et pour répondre à l'attente publique. Y aurons-nous réussi ? Vous serez, Messieurs, dans quatre mois, les juges de ce que nous avons fait : soyez-le dès à présent des vues qui nous ont dirigées.

Notre établissement est l'œuvre de la Société d'Acclimatation, et il est compris dans l'enceinte du bois de Boulogne, dont 60 arpents ont été libéralement concédés par la ville de Paris. Cette filiation et cette situation ne disent-elles pas déjà ce que doit être le nouveau jardin ? Une grande Société d'utilité publique pouvait-elle attacher son nom à une création qui ne serait pas, comme elle, utile ; comme elle, scientifique, agricole, industrielle ? Et à son tour, notre admirable parc parisien ne devait-il pas devenir, dans la partie qui nous était concédée, digne de ce que l'ont fait, partout ailleurs, la munificence de la ville de Paris et le goût de nos architectes ? Lieu d'expérimentation et d'étude, mais aussi lieu de promenade et de délassement, tel doit être notre Jardin d'acclimatation : utile sous une forme qui plaise ; ou, pour le définir en deux mots, sanctionnés par une trop haute approbation pour que je ne les dise pas ici au risque de me répéter : l'utile paré.

Parer l'utile ! La nature excelle à le faire, et l'art n'est jamais plus admirable que lorsqu'il y réussit comme elle. Pourquoi quelques livres privilégiés passent-ils de génération en génération, toujours lus, toujours

. . . Jeunes de gloire et d'immortalité !

Un poète nous le dit, parce que

Chez eux l'utilité s'unit à l'agrément.

Et entre tous les dons de la femme, quel est celui qu'un autre poète, un des plus grands de l'Allemagne, place au premier rang ? Elle sait, dit Schiller, dans une de ses plus ravissantes compositions, elle sait donner du charme à l'utile ! Et c'est là, pour le poète le trait principal de cet éloge de la femme qu'on recommande toujours, et qu'on n'achève jamais.

Serons-nous parvenus à donner à notre œuvre nouvelle ce charme de l'utile, placé si haut par le poète allemand ? Aurons-nous réussi à concilier ce qui pouvait, ici surtout, sembler inconciliable, l'utile *dulci* ? Que le public, lorsqu'il visitera notre jardin, veuille bien se souvenir de l'extrême difficulté de notre tâche, et comprendre aussi qu'elle est de celles qui ne se complète qu'à la longue.

On nous rendra aussi, je l'espère cette justice que, si grande que fût la difficulté, nous n'avons cherché ni à la diminuer, ni à l'é luder, sur quelque point que ce soit. Nous l'avons abordée de front, et tout entière. Nous eussions cru manquer au principe même de notre institution, si nous avions fait à l'agréable des concessions aux dépens de l'utile. Ce qu'on exclut, ce qu'on éloigne des parcs de pur agrément, nous l'avons résolument admis dans notre jardin. C'était l'orner que d'y placer des Antilopes, des Gazelles, des Cerfs, des Alpacas, des Aémiones, et tant d'espèces dont les formes élégantes ou majestueuses attirent et captivent le regard. C'était donner au jardin un attrait d'un autre genre que d'y mettre sous les yeux du public l'Yak, ce bœuf à la queue de cheval, ramené enfin de l'extrême Orient par M. de Montigny, le Tapir des marais de l'Amérique, bizarre et " ténébreux animal " comme l'appelle un peu singulièrement Buffon, les Kangarous, aux allures inégales, des plaines de l'Australie, et d'autres encore que l'étrangeté de leurs formes, au défaut de beauté, et leur rareté recommande à la curiosité publique. Mais tous ces hôtes d'élite auront des compagnons plus vulgaires, choisis parmi nos meilleures races domestiques ; et près des parcs des premiers seront des écuries, des étables, et même une porcherie. Qu'on ne s'effraye pas de

ce mot et des souvenirs que nous rappellent ces toits hideux, trop longtemps habités par des bêtes fétides et repoussantes : chez nous, comme déjà dans plusieurs porceries modèles, "l'animal incommode" ne sera plus ce que le dit aussi le proverbe : "l'animal par excellence utile : "utile des pieds à la tête."

Dans les mêmes vues, nous destinons aux Gallinacées, non-seulement d'élégantes volières déjà construites sur les dessins de M. Davioud, mais aussi une vaste basse-cour, avec un couvoir et ses annexes. Dans les volières seront, avec les ornements habituels de nos faisanderies, de brillantes espèces encore inconnues en France : on élèvera, dans la basse-cour, les principales races gallines et colombines, la Pintade, trop négligée dans le nord de la France, et cet oiseau, si magnifique dans son pays natal, dont nous avons fait le lourd, le disgracieux, mais l'utile Dindon.

De même, sur nos eaux, les élégantes Sarcelles de la Chine et de la Caroline les Bernaches indigènes et étrangères, et, entre les Cygnes blancs d'Europe et le Cygne noir d'Austrasie, le Cygne demi-blanc et demi-noir de l'Amérique du Sud, prétendant nouveau à la royauté de nos rivières et de nos lacs, auront pour commensaux, dût leur majesté s'entrouver humiliée, les hôtes plébéiens de la basse-cour : l'humble Canard que nous devons aux Romains, le lourd et musqué palmipède américain qu'une vieille erreur fait croire barbaresque, et cet oiseau auquel nous avons infligé à la fois une injure et un supplice, en méconnaissant les instincts jusqu'à le faire le type de la stupidité, et le torturant, jusqu'à ce que, malade et près de mourir, il livre à la sensualité de nos gourmets ses organes odoloris et tuméfiés. Art cruel, déjà pratiqué dans l'antiquité : il est d'invention romaine. Est-ce le prix que les Romains devaient à la libération du Capitole ?

A nos étables et à nos volières s'ajoute, dès à présent, dans nos jardins, un vaste aquarium où, comme à Londres, mais sur une plus vaste échelle, chacun pourra pénétrer dans les mystères de la vie sous marine d'être dont les noms mêmes sont inconnus au public. Cet aquarium aura pour complément des bassins et des appareils de pisciculture et d'hirudiculture qui mettront sous nos yeux les procédés de deux arts nouveaux, si importants, l'un pour l'alimentation de l'homme, l'autre pour la thérapeutique.

Enfin, à la classe industrielle des insectes seront attribuées des ruches et une magnanerie. La Société possède aujourd'hui, outre les races principales du Ver à soie du mûrier, des espèces indiennes et chinoises, vivant sur le Ricin, sur le Chêne et sur l'Ailante. Les donner prochainement, et pour toujours, à l'Europe et à l'Algérie, est une de nos espérances ; faire tout ce qui est en notre pouvoir pour la réaliser, est un devoir qui nous est doublement sacré, au milieu du fléau qui sévit par toute l'Europe sur l'industrie séricicole.

La Société, seulement zoologique à l'origine, s'est bientôt faite aussi botanique. Quelques parties de notre établissement seront donc consacrées à la culture des plantes économiques, industrielles et médicinales. Le reste sera un de ces jardins comme sait les faire M. Barillet. Dispensez-moi de vous le décrire à l'avance : le nom de l'auteur en dit assez : et d'ailleurs peut-on décrire, fût-on le chantre des *Jardins* et de l'*Imagination*.

Ce tapis si riant de la jeune verdure,

Cette ombre si tranquille et cette onde si pure,

Ces fleurs. ces sites, ces aspects,

dont l'art moderne sait

. parer la nature.

Non, Messieurs, des paroles, les miennes du moins, ne sauraient suffire ; et si notre Jardin était assez dépourvu de charme pour que je pusse d'ici vous le faire connaître, il serait manqué. Permettez-moi donc de n'ajouter que ces deux mots : Il va s'ouvrir ; vous jugerez.

ECONOMIE RURALE.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ÉLÉMENTAIRE.—LES PROFESSEURS AMBULANTS.

L'idée d'enseigner l'agriculture dans les écoles primaires est déjà ancienne, puisqu'on en retrouve des traces vers le milieu du XVIII^e siècle. Reprises de nos jours avec plus de suite, c'est depuis quelques années seulement qu'on s'efforce de la vulgariser. Parmi les personnes qui ont le plus contribué à la rendre populaire, on peut citer M. Victor Chatel, qui consacre avec persévérance ses loisirs et sa fortune à faire des études qui contribuent beaucoup au progrès de l'économie rurale. Comme dans une question aussi importante chacun veut prendre date, nous allons reproduire une lettre que, le 16 mars 1851, M. Victor Chatel adressait aux instituteurs ruraux, pour les engager à donner à leurs élèves des notions élémentaires d'agriculture et d'horticulture. Dès 1850 M. Victor Chatel avait déjà traité la même question à la réunion de l'*Institut des provinces* et à la session du *Congrès central agricole*, qui se tenait alors à Paris. Voici les termes de cette lettre :

« Je vous ai fait remettre, il y a quelques mois, deux petits Manuels élémentaires d'agriculture et d'horticulture. Je viens vous expliquer le but que je me suis proposé en vous adressant ces petits livres.

« Membre de la Société d'horticulture de Caen, je serais heureux de contribuer à populariser dans notre arrondissement, avec votre concours et celui de quelques autres instituteurs, le goût de l'horticulture *utile*, c'est-à-dire la culture des légumes, la taille des arbres fruitiers, la direction des pépinières : goût essentiellement moralisateur, qui attache à la vie d'intérieur, de famille, et qui peut contribuer à améliorer d'une manière notable la nourriture des populations agricoles et ouvrières, surtout, pour ces dernières, dans les campagnes, où tout le monde possède un jardin.

« Placé, comme vous l'êtes, à la tête de l'instruction dans votre commune, personne mieux que vous, Monsieur, ne peut me seconder dans cette propagande de moralisation et de bien-être pour tous ; je viens donc faire appel à votre intelligent concours.

« Comme je le disais plus haut, tout le monde, dans les campagnes, possède un jardin ; mais combien de ces propriétaires, petits ou grands, savent-ils y donner ou y faire donner les soins qu'il réclame ? Laisant de côté le jardin de ceux auxquels leurs moyens pécuniaires permettent d'avoir un jardinier pour le cultiver et pour tailler leurs arbres, entrons ensemble dans celui de l'ouvrier qui, une fois ses légumes semés ou plantés, n'y va guère que pour chercher tout ou partie de ceux dont il a besoin chaque jour ; de l'ouvrier, du cultivateur, qui, généralement, ne connaissent ni l'art si utile, ni le goût si attachant de l'horticulture.— Qu'y voyons-nous ? Quelques choux, quelques pois, quelques poireaux, presque toujours mal cultivés. Ou ces légumes sont en partie étouffés par les mauvaises herbes, ou ils ont été semés ou plantés trop près à près, trop tôt ou trop tard, ou très souvent sans engrais suffisant, ou ils n'ont reçu aucun arrosage, ou enfin, le sol, fatigué, n'a été qu'effleuré par la bêche : aussi, ces produits sont-ils peu abondants, mal développés et de qualité très inférieure. L'aspect général de ce jardin est d'ailleurs en rapport avec celui des légumes qu'il renferme : les mauvaises herbes y sont nombreuses, elles s'y renouvellent sans cesse, faute de sarclages, envahissent les allées, quand, ce qui est rare, il en existe, car on n'y trouve généralement que d'étroits sentiers. La confusion, le désordre, l'absence de soins, de goût, d'intelligence, apparaissent à chaque pas.— Eh bien ! ce sont surtout ces cultures inintelligentes, improductives, qu'il faut tâcher de faire participer au pro-

grès général, dans l'intérêt du bien-être, de la moralisation des populations qui s'y livrent.

“ Quand on aura appris à l'ouvrier, au cultivateur, à faire produire en abondance à leur jardin des légumes plus variés, plus beaux et meilleurs, à utiliser plusieurs fois chaque année, au moyen d'un assolement intelligent, le même carré, la même planche, la même plate-bande ; quand on leur aura appris à connaître, à cultiver les meilleures espèces d'arbres fruitiers : poiriers, cerisiers, pruniers, pommiers, néfliers, et même l'étendue du terrain le permettant, noyers et châtaigniers, quand ils ne se verront plus obligés de recourir deux fois par an à quelques journées de jardinier, dépense que souvent l'ouvrier n'a pas le moyen de faire et devant laquelle le cultivateur recule presque toujours, alors qu'il ne sait pas apprécier le produit, bien supérieur à ces petits frais, que lui donneraient quelques arbres fruitiers bien dirigés ; quand ils sauront tailler eux-mêmes l'abricotier, le pêcher, la vigne, qu'attend depuis longtemps le mur de la maison, de l'étable, de la grange ; ils s'adonneront alors à l'art et au goût de l'horticulture *utile*, qui viendra puissamment contribuer à améliorer leur nourriture, dans laquelle les légumes et les fruits entrent pour une si large part. Ce goût leur procurera en même temps des distractions, des jouissances qui se renouvelleront chaque jour et que l'on ne peut bien apprécier que quand on est amateur, jouissances auxquelles participera doublement la famille tout entière, mais plus grande encore pour celui au travail et aux soins assidus duquel elles seront dues. Le jardin de l'ouvrier, si longtemps négligé, délaissé, recevra alors tous ses soins ; il y consacra avec bonheur la plus grande partie de ses moments de loisir ; chaque matin, il y fera une première visite avant de partir pour sa journée, et le soir, à son retour, si l'heure le permet, il reviendra encore s'y délasser, s'y distraire quelques instants de son long et pénible travail, et il aura oublié ses fatigues en rentrant au milieu de sa famille, et durant la veillée il aura le cœur plus gai, plus content, et après sa famille son jardin sera l'objet de ses plus vives affections.

“ Depuis que je m'occupe d'horticulture, j'ai vu, en quelque sorte, ce goût naître dans notre pays, et je puis affirmer que je ne connais pas un seul individu, propriétaire, cultivateur, artisan, ouvrier, qui, s'y étant une fois livré, l'ait abandonné. Je n'en connais pas un qui n'y consacre avec bonheur une grande partie de ses moments de loisir.—Mais, m'objecterez-vous peut-être, on ne peut pas s'improviser horticulteur, encore moins professeur d'horticulture ; il faudrait, pour cela, avoir soi-même reçu des leçons.—C'est une erreur, et je pourrai vous citer à Vire dix, vingt, trente personnes qui, sans avoir jamais reçu de leçons, sont devenues, en peu de temps, des amateurs intelligents. Avec un peu de bon vouloir, avec du goût, de l'intelligence, avec le désir de se rendre utile et le secours de quelques livres, même élémentaires, il n'est pas un instituteur, je le garantis, qui, après avoir, pendant une année, fait d'abord apprendre à ses élèves, non pas le manuel tout entier d'horticulture, mais seulement ce qui peut intéresser les cultures auxquelles ils se livreront plus tard : qui, après leur avoir fait, avec discernement, pendant une année et à l'époque même ou l'application pratique devra avoir lieu, soit dans son jardin transformé en *Jardin-école*, soit dans celui du père de famille, des dictées sur la manière de cultiver chaque légume d'un emploi usuel, de planter, tailler, greffer, écussonner les arbres fruitiers et forestiers, ne soit devenu alors, et tout à la fois, professeur et amateur zélé.—Ce que je dis des dictées d'horticulture pourra aussi s'appliquer avec le même succès à celles d'agriculture.

“Ne voyez-vous pas déjà l'enfant rentrant le soir à la ferme, joyeux et fier de donner à lire à son père, ou de lui lire la dictée que vous aurez faite, de pouvoir être votre moniteur auprès de lui ? Oui, je dis votre moniteur, car le père ne manquera pas, je le répète, de lire ou de se faire lire ces dictées, et vous l'instruirez ainsi de loin. La confiance qu'il aura dans l'instituteur de ses enfants lui fera accueillir avec empressement ce qui viendra par vous, et ce moyen, si simple, sera le meilleur, le

seul peut-être pour répandre rétroactivement l'instruction horticole et agricole dans cette partie si nombreuse de la génération actuelle, qui ne connaît guère que l'ancienne routine.

“ Vos dictées seront lues, relues, commentées le soir à la veillée ; le père de famille, la mère, les enfants, les domestiques, tout le monde, en un mot, occupera tour à tour cette tribune de l'agriculture et de l'horticulture, exempte des haines et des passions politiques ; la bienveillance, la bonne foi seules s'y montreront : chacun s'éclairera, s'instruira dans ces lectures intimes, dans ces discussions d'autant plus intéressantes qu'elles auront lieu dans le langage que l'on parle tous les jours à la campagne ; et bientôt les progrès qu'aura faits partout l'agriculture contribueront à lui rendre quelque prospérité, à la mettre davantage en honneur, à attacher davantage aux champs les enfants des champs, et les progrès de l'horticulture aidant puissamment, à résoudre le grand problème *de la vie à bon marché*, qui préoccupe, aujourd'hui plus que jamais, le Gouvernement, nos représentants, nos conseils généraux, et tous les vrais amis du peuple.

“ Quant à vous, Messieurs les instituteurs, vous acquerez de justes droits à la reconnaissance des familles, et, je n'en doute pas, à la bienveillante sollicitude des deux grands pouvoirs de l'État, car toute peine mérite récompense.

“ Je serai heureux, Monsieur, de vous voir partager mes idées, et j'aurai bientôt, j'espère, le plaisir de m'en entretenir de vive voix avec vous. Je suis tellement convaincu du succès que peut avoir leur application dans les campagnes, que, bien qu'étranger jusqu'alors à des discussions d'une nature aussi sérieuse, je n'ai pas hésité à vous les soumettre et à réclamer votre concours, sur lequel je me plais à compter.

“ Pour commencer nos essais de culture horticole, je vous envoie, avec cette lettre, une petite collection des meilleures graines de plantes potagères à cultiver dans les campagnes. Il y a sans doute, parmi ces légumes, quelques variétés que vous ne connaissez pas ; vous verrons si elles réussiront dans notre pays.

“ Je pourrais vous donner aussi quelques graines de plantes et racines fourragères, pour essayer, dans votre jardin la culture de *quelques pieds seulement* de chaque espèce ou variété. La petite portion de terrain que vous y consacreriez pourrait être considérée comme le jardin de botanique agricole. Vous pourriez ainsi, dans l'intérêt de l'instruction de vos élèves et dans celui des cultivateurs de votre commune, essayer la culture de beaucoup de céréales, plantes et racines fourragères, nouvelles ou inconnues dans notre contrée, et qui peut-être y réussiraient très bien. Vos élèves en apprendraient les noms, la culture et l'emploi. Vous propageriez autour de vous les meilleures, les plus utiles de ces plantes, et, presque sans travail, vous pourriez encore rendre ainsi de très grands services aux populations au milieu desquelles vous vivez. Il ne vous faudra pas plus de science pour faire l'application de ces idées, qu'il ne m'en a fallu, à moi qui n'en possède pas, pour vous les soumettre ; votre zèle intelligent et votre bon vouloir vous suffiront dès à présent ; la science viendra avec la pratique.

“ et ne pourriez-vous pas, d'ailleurs, vous entendre dans votre commune avec le maire, le curé, et quelques-uns des hommes les plus intelligents, pour vous abonner, à frais communs, aux publications agricoles et horticoles les plus intéressantes, lesquelles vous permettraient de suivre les progrès de ces deux sciences, de vous instruire de plus en plus, et de former en quelque sorte, chacun dans votre commune, une petite société d'agriculture et d'horticulture pratiques, dont vous seriez le bibliothécaire ? Quelques légers sacrifices pécuniaires suffiraient pour arriver à des résultats dont l'importance est facile à apprécier, et auxquels pourrait puissamment contribuer votre conseil municipal, en votant chaque année une faible somme pour l'achat de quelques livres, destinés à former dans votre école une bibliothèque agricole et horticole, et de graines pour vos essais de culture.

“ VICTOR CHATEL,

“ Membre de la Société d'horticulture de Caen.”

L'Institut des provinces de France vient d'adresser aux Sociétés agricoles de l'Empire français la circulaire suivante, que nous sommes heureux de reproduire.

“ MESSIEURS,

“ Depuis vingt ans, le Congrès scientifique de France, d'une part, l'Institut des provinces, de l'autre, ont émis les vœux les plus pressants pour que des notions d'agriculture soient données dans les écoles primaires, et qu'un enseignement plus élevé de l'agriculture prenne place dans l'enseignement secondaire. Le Congrès scientifique de France renouvelait ce vœu en 1856, quand il demandait :

“ 1° Que, dans toutes les écoles grandes et petites, depuis les Salles d'asile “ exclusivement jusqu'aux Lycées, les élèves aillent, chaque mois ou même cha- “ que semaine dans certaines saisons, faire une promenade dans les fermes les “ mieux tenues du voisinage ; que tous les faits agricoles leur soient expliqués sur “ place par les professeurs et les instituteurs primaires ;

“ 2° Que, dans le programme de tous les examens pour l'obtention des gra- “ des et brevets, on introduise quelques questions d'agriculture, et qu'un cours “ d'agriculture ait lieu dans chacune des Facultés des sciences existant en France.

“ 3° Que des conférences agricoles portées dans les campagnes soient établies “ partout, à l'imitation de ce qui s'est fait dans quelques départements :

“ 4° Que l'enseignement agricole soit organisé dans toutes les écoles normales “ primaires où il n'existe pas encore.”

“ Tous ces vœux ont été publiés et approuvés, mais aucunes mesures générales n'ont été prises pour y faire droit.

“ Dans cet état de choses, le Congrès s'est adressé, cette année, à tous les Co- mices et Sociétés agricoles de France ; il les a invites, d'une manière pressante, à provoquer partout l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires. Voici ce vœu du Congrès que l'Institut des provinces croit devoir vous transmettre, en vous priant d'y donner de la publicité par tous les moyens dont vous pouvez dis- poser :

“ Le Congrès invite les Sociétés d'agriculture et les Comices à organiser l'en- “ seignement de l'agriculture dans toutes les écoles primaires de France, en indi- “ quant aux instituteurs les notions élémentaires très courtes qu'ils devront donner “ à leurs élèves ; en inspectant les écoles et interrogeant les élèves comme l'ont “ fait les sociétés agricoles d'Ille-et-Vilaine ; en distribuant aux instituteurs les “ livres élémentaires qui pourront, dans chaque circonscription, convenir à cet “ enseignement limité.”

“ On demandera peut-être quels sont les livres à distribuer aux instituteurs. Nous répondrons que les sociétés, chacune dans sa circonscription, sont aptes à juger quels sont les ouvrages les plus convenables pour un enseignement qui devra toujours être élémentaire. Il a paru depuis quelque temps des livres assez satis- faisants, parmi lesquels nous citerons : celui de M. Hugo, inspecteur des écoles primaires ; ceux de M. Neveu des Rotries, de Nantes, et enfin les excellentes publications de M. Bodin, de Renne.

“ Pour le nord et le nord-ouest de la France, ces ouvrages rempliraient le but, d'autres ouvrages devront naturellement être signalés pour le midi ; c'est aux sociétés et aux professeurs d'agriculture de ces contrées à les désigner. Mais s'il n'en existait pas de satisfaisants pour certaines régions, rien ne serait plus digne des sociétés agricoles que de faire composer ces traités par une commission prise dans leur sein ou par un de leurs membres. A ce moyen, l'enseignement agricole élémentaire serait parfaitement approprié à chaque contrée. Ces notions élé- mentaires et très restreintes, proportionnées à l'intelligence des enfants, devraient former plutôt des cahiers que des livres ; ils pourraient être autographiés, pour éviter les frais d'impression, et le but serait par là mieux rempli encore, puisqu'on pour- rait les distribuer presque sans frais et à très grand nombre.

“ Nous espérons que ce vœu sera compris, et que tous les comices et sociétés

prendront en main la direction de l'enseignement agricole primaire. Nous les y engageons de toutes nos forces, car cette initiative est excellente; en cela, les hommes qui composent les comices feront acte de bons citoyens.

« Ils seront, n'en doutons pas, secondés par les inspecteurs de l'Université et les inspecteurs des écoles primaires, qui n'attendent que leur concours et leur initiative pour agir de concert avec eux. Organisons donc l'enseignement de l'agriculture dans quelques écoles primaires d'abord, dans toutes si nous pouvons ensuite, et nous aurons rendu au pays, et à la population rurale, qui est la plus nombreuse, un service immense; nous l'attacherons évidemment au sol, en lui apprenant le parti meilleur qu'elle pourrait en tirer, et nous la détournerons ainsi, dans une certaine mesure au moins, de cette tendance déplorable qui la porte à émigrer vers les villes.

« Je suis heureux d'être, dans cette occasion, l'interprète de l'Institut des provinces et du Congrès scientifique de France, et j'ai l'honneur d'être, avec une considération distinguée,

« Messieurs,

« *Le Directeur de l'Institut des provinces de France*

« DE CAUMONT. »

Il n'est pas d'art plus varié dans ses applications que l'agriculture. Souvent les procédés diffèrent de commune à commune, et même de ferme à ferme. Ce qui réussit sur une terre échoue quelquefois tout à côté. Cette diversité dans les moyens et dans les résultats donne à l'enseignement agricole un cachet particulier. Les traités généraux sont presque toujours inapplicables, parce que les auteurs cèdent trop facilement à la manie de faire des systèmes. Les cours publics eux-mêmes s'éloignent d'autant plus de la pratique que la chaire est plus élevée dans l'ordre universitaire. Pour que l'enseignement agricole fût donc profitable, il faudrait qu'il se rapprochât davantage du cultivateur.

Or, ce but serait assurément atteint par des ouvrages spéciaux à telle ou telle région de la France et par des chaires qu'il s'agirait de créer au sein même des divers centres de production. Ainsi, dans les pays de vignoble, les professeurs s'occuperaient surtout de la viticulture et de l'art de faire les vins; en Normandie, ils traiteraient plus particulièrement de la création et de l'entretien des herbages, des qualités requises que doivent présenter les bêtes d'engrais et de la manière de les engraisser le plus rapidement et avec le moins de frais; dans les départements séricicoles, les leçons comprendraient la culture et la taille du mûrier, les soins à donner aux vers à soie et les moyens propres à régénérer les races.

Mais en établissant une chaire d'agriculture près de chaque chef-lieu de département, on n'aurait encore résolu le problème qu'à demi. Si d'un côté la pratique change de commune à commune, de l'autre les cultivateurs isolés sur tout le territoire ne pourraient se rendre à la ville pour y suivre les leçons du professeur. Il y a donc là une impossibilité matérielle qui, longtemps encore, arrêtera les progrès de l'enseignement.

Pour vaincre ces obstacles, on a imaginé le professorat ambulante. Puisque les cultivateurs ne peuvent pas venir chercher la science à la ville, il faut que la science aille les trouver à la campagne; la science elle-même ne pourrait que gagner à cette combinaison, car, placée en face de la pratique, elle rectifierait bien des erreurs. De son côté, le praticien, trop enclin à la routine, puiserait dans les improvisations du professeur les éléments de progrès qui lui manquent.

Ce système est le seul efficace pour faire pénétrer rapidement dans les campagnes les méthodes nouvelles de culture et les instruments perfectionnés. Seuls ils permettront de rectifier les erreurs qui ont cours en matières d'économie du bétail, et de vulgariser les vrais principes qui doivent nous diriger dans la multiplication et l'amélioration de nos espèces domestiques,

Déjà quelques essais de genre ont été faits, et donnent de bons résultats. L'initiative appartient au docteur Bonnet de Besançon. Il y a plus de quinze ans que

Cet agronome distingué s'est voué à cette sorte d'apostolat agricole. Chaque année, au printemps et à l'automne, il se rend dans les communes du Doubs, il y ouvre des conférences sur toutes les questions qu'il importe le plus à ses auditeurs de connaître. Ainsi fait sur le terrain même, cet enseignement est tout spécial à la commune; il ne peut donc pas égarer le praticien, ni l'entraîner dans des expériences ruineuses.

Localisées de la sorte, les théories sont très propres à éclairer la pratique; mais, lorsqu'elles prennent une formule trop générale, elles peuvent devenir dangereuses.

L'exemple du docteur Bonnet a porté quelques fruits. Après le Doubs, l'Aveyron, le Finistère, la Haute-Garonne, la Gironde, la Loire-Inférieure, l'Oise, la Seine-Inférieure et la Somme sont entrés dans la même voie. Les conseils généraux de ces départements votent chaque année une somme pour cette branche de l'enseignement, et le ministère de l'Agriculture donne une subvention aux professeurs. Or, ces professeurs sont MM. Lefevre à Rodez, Olive à Quimper, Noulet à Toulouse, Petit Laffite à Bordeaux, Neveu-Derotric à Nantes, Gossin à Beauvais, Morière à Rouen, et Thuilier à Amiens. Rouen possède en outre un professeur de chimie agricole, M. Houzeau.

Cet enseignement, beaucoup trop restreint, a produit d'excellents résultats; les conférences des professeurs ambulants sont suivies avec zèle par les cultivateurs; elles suppléent, partout où elles existent, à l'insuffisance de l'instruction primaire telle qu'elle est organisée par nos lois. Les populations rurales ont appris bien des choses à l'école du village; malheureusement on a oublié la seule qui pouvait leur être utile: l'agriculture.

Frappé de cette lacune regrettable, le préfet du Var, M. Mercier-Lacombe, vient d'établir le professorat ambulante. M. Mercier-Lacombe est un administrateur éclairé qui place l'industrie agricole au rang qu'elle mérite; le premier en France il a eu l'heureuse idée d'établir des primes en faveur des invalides de l'agriculture. Cette idée, qui depuis a fait son chemin, et que nous avons vu appliquer sur une vaste échelle à l'exposition de Limoges, a conduit M. Mercier-Lacombe à faire de nouveaux essais dans la même voie. En 1858, il proposa au conseil général, qui l'adopta, de fonder une chaire d'agriculture dans le Var; cette chaire fut confiée aux soins éclairés de M. Barle, qui a su, par la facilité de sa parole, rendre ses conférences attrayantes.

Enhardi par ce nouveau succès, M. Mercier-Lacombe a voulu aller plus loin encore. Afin de préparer les cultivateurs à suivre avec plus de fruit les savantes leçons de M. Barle, il vient d'établir dans chaque commune du Var des *lectures agricoles*. Tous les dimanches, après les offices, les cultivateurs se réunissent, soit à la mairie, soit dans la salle de l'école primaire; et là l'instituteur leur lit les ouvrages d'agriculture qui peuvent le plus les intéresser. Ces lectures, qui sont toujours suivies de conversations instructives, ouvrent les esprits aux études sérieuses: elles les disposent à mieux comprendre les conférences du professeur ambulante, dont la tâche devient alors plus facile. Avec un tel auxiliaire, M. Barle transformera bientôt tout le département du Var.

Il nous faut donc rendre hommage à M. Mercier-Lacombe d'avoir complété le professorat ambulante par la création des *lectures agricoles*. Aussi faisons-nous des vœux pour qu'une idée aussi éminemment féconde se propage. L'agriculture tout entière y trouverait un puissant moyen de progrès.

JACQUES ALSERRES.

ZOOTECHEMIE.

ADMINISTRATION DES GRAINS ET FOURRAGES AUX ANIMAUX DOMESTIQUES.

J'ai déjà dit dans un précédent article, que si l'administration des grains concassés et des fourrages hachés à tous les animaux domestiques était générale il en résulterait pour l'agriculture nationale une économie annuelle de plusieurs centaines de millions. La question est donc d'une grande importance comme on le voit. Aussi n'est-il pas sans utilité d'y revenir encore aujourd'hui. Car les petits cultivateurs, et ce sont les plus nombreux, toujours si attachés à leurs habitudes routinières, refusent de prendre part au progrès et continuent de donner les grains en nature à leurs bestiaux ; peut-être ignorent-ils combien cette pratique est préjudiciable à leurs intérêts. Il serait à désirer que l'Etat s'occupât de faire pénétrer jusque dans les campagnes ces préceptes d'économie rurale, si simples et pourtant si importants. C'est toujours avec un sentiment pénible que le véritable ami du progrès agricole et du bien-être de l'humanité voit le long des chemins et sur les champs de foire, dans les excréments des animaux gras, bœufs et porcs, des quantités considérables de grains entiers tout à fait perdus. Et, qu'on le sache bien, cette perte porte sur des millions de bêtes à cornes et des millions de porcs, dont la plupart reçoivent des grains.

J'ai déjà entretenu les lecteurs du journal *la Constitution* des avantages de la substitution des grains concassés aux grains entiers, qui échappent en partie aux meules dentaires, résistent à la digestion à cause de leur enveloppe siliceuse, inattaquable par le suc gastrique, et sortent seulement gonflés et ramollis, mais intacts, des organes digestifs.

D'un autre côté, les grains concassés peuvent être facilement et utilement mélangés avec des racines coupées, des fourrages hachés, des résidus ou des tourteaux écrasés, et forment ainsi des mélanges économiques que les animaux appétent beaucoup, digèrent facilement, et qui ont une grande puissance d'engraissement.

M. Jaluzot, l'honorable directeur de la ferme-école de l'Orme-du-Pont, aussi zélé qu'infatigable dans ses améliorations, ayant reconnu et étudié la puissance de ces mélanges, les a adoptés dans le régime alimentaire de ses nombreux animaux. Depuis longtemps, on le sait, un hache-fourrages, un concasseur et un coupe-racines fonctionnent manuellement à la ferme-école. Mais la comptabilité, dont on ne conteste sans doute plus l'utilité dans son application à l'industrie agricole, mit en évidence d'un côté une économie réelle dans la dépense en fourrages et en graines, et, d'autre part, elle accusa des frais de main-d'œuvre qui, sans néanmoins absorber cette économie, étaient pourtant assez considérables. M. Jaluzot résolut dès lors de faire construire un manège pour mettre en œuvre les trois machines à la fois. M. Muzet, mécanicien distingué d'Auxerre, fut chargé d'exécuter cet appareil qui fonctionne parfaitement aujourd'hui et par la seule force d'un cheval. Ainsi deux hommes, en moins de deux heures, peuvent préparer les fourrages, les racines et les grains nécessaires à la consommation quotidienne de tous les animaux de la ferme-école, tandis qu'auparavant il fallait la journée tout entière de quatre hommes, et encore était-elle insuffisante parfois. Au bout de dix à quinze minutes, on fait glisser les courroies du concasseur et du coupe racines, la ration quotidienne étant préparée au bout de ce temps, et le hache-fourrages seul continue de fonctionner pendant deux heures environ. Le coupe-racines mis en œuvre par le manège, peut couper pendant une heure 18,000 lbs de bettraves et le concasseur écraser dans le même temps 4 minots de grains ; la main d'œuvre est donc pour ainsi dire nulle et l'économie obtenue très-importante. Aussi M. Jaluzot, depuis cette heureuse innovation, peut-il entretenir

davantage de bestiaux et *donner du foin à ses porcs !* Voilà qui paraîtra chose singulière à beaucoup de cultivateurs ; eh bien, il est réellement vrai que l'ingénieur directeur de la ferme-école, par une préparation fort simple, est parvenu à faire entrer le foin dans le régime alimentaire de ses porcs. Le foin est d'abord haché très-menu, puis mouillé et mis en fermentation dans de grands tonneaux seul, mais le plus souvent mélangé avec des balles, du son, des pommes de terres cuites, des racines coupées, des torteaux écrasés, etc.

On arrose ce mélange avec de l'eau légèrement salée et au bout de deux ou trois jours, quand la fermentation commence à s'établir, on en fait la distribution au moyen de baquets. Les porcs se trouvent bien de ce régime dans lequel on fait entrer le foin pour une grande proportion.

Assez de dit sur les porcs et revenons à nos moutons. Je disais donc que les grains entiers donnés aux animaux constituaient évidemment en perte et qu'alors le concasseur était un instrument utile, indispensable même dans une ferme de quelque importance. Mais l'observation que j'en ai faite, les réflexions physiologiques auxquelles je me suis livré m'ont démontré que *l'aplatisseur était préférable au concasseur*. Que faut-il donc en effet pour que le grain digère et serve à la nutrition ? que le suc gastrique pénètre dans son intérieur, dissolve sa farine au point de ne plus laisser que l'enveloppe. Eh bien la moindre fente suffit pour cela. Et dans les excréments des animaux qui font usage de grains aplatis et par conséquent fendillés, on n'en retrouve aucun vestige ; de plus, par l'usage des grains concassés la farine est mise trop à nu, se perd sous forme de poussière, empâte trop la bouche des animaux, qui d'ailleurs l'avalent gloutonnement et sans remuer beaucoup les mâchoires. Et cependant on sait que la salive, qui jouit d'une action digestive si puissante, arrive d'autant plus facilement et plus abondamment dans la bouche que les mâchoires jouent davantage et plus longtemps. Or, des aliments solides ingérés pour ainsi dire d'emblée dans l'estomac étant peu imprégnés de salive ne doivent y subir qu'une digestion incomplète.

D'un autre côté, en ce qui concerne l'avoine, sa mouture comme son concassage lui font perdre une résine aromatique, sorte d'huile essentielle, stimulante, qui explique la différence bien constatée dans l'énergie que l'avoine entière ou concassée est susceptible de donner au cheval, tandis que l'aplatissement de l'avoine en la fendillant, la rend d'une mastication plus facile et d'une digestion plus complète, mais n'a pas l'inconvénient de lui faire perdre sa propriété stimulante.

Il est un fait, c'est que les petits cultivateurs sont les plus nombreux et que l'importance de leur exploitation ne leur permet pas d'acheter des machines fort utiles, il est vrai, mais trop onéreuse. Il serait à désirer que chaque commune possédât un concasseur ou aplatisseur mu par un manège à cheval, où moyennant une faible redevance, chaque cultivateur pourrait amener les grains qu'il destine à ses animaux. Mais en attendant, qu'on cesse de donner aux bestiaux les grains en nature ; qu'on les fasse tremper dans l'eau jusqu'à ce qu'il soient ramollis, et qu'ensuite on les administre aux animaux, qui alors les écrasent facilement et ceux même qui échappent à la mastication n'échappent pas à la digestion.

Si les renseignements, que j'ai recueillis à la ferme-école sont exacts, comme il n'y a pas à en douter, et desquels il résulte que par le régime actuel on peut y entretenir au minimum un dixième de plus de bestiaux de toute espèce, il s'ensuit d'après nos calculs approximatifs que si ce régime recevait une application générale, le pays pourrait entretenir de plus qu'aujourd'hui un grand nombre de têtes de bétails, de moutons et de porcs. Alors les classes ouvrières, si dignes d'intérêt, pourraient faire usage de viande pour réparer des forces épuisées par le travail. Ce serait une très-grande amélioration apportée au bien-être de l'humanité.

HIPPOLYTE MARLOT,
Vétérinaire, professeur de zootechnie.

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Corrigés par le Clerc du Marché.

	s.	d.	à	s.	d.
BONSECOURS					
Farine, par quintal.....	15	0	à	15	0
Farine d'avoine do	12	6	à	12	0
Blé-d'Inde do	12	0	à	0	0
GRAIN.					
Blé, par minot.....	0	0	à	0	0
Orge do.....	3	9	à	4	0
Pois do.....	3	9	à	4	0
Avoine do.....	0	0	à	0	0
Sarasin do.....	2	0	à	2	2
Blé-d'Inde do.....	4	6	à	5	0
Seigle do.....	6	0	à	6	6
Lin do.....	8	0	à	8	6
Mil do.....	14	6	à	15	0
VOLAILLES ET GIBIER.					
Dindes vieux, par couple	6	6	à	0	0
Dindes jeunes do	5	6	à	0	0
Oies do	0	0	à	0	0
Canards do	2	9	à	0	0
Do sauvages do	3	0	à	3	6
Volailles do	2	6	à	3	0
Poulets do	1	0	à	2	0
Pigeons sauvages par douzaine	0	0	à	0	0
Perdrix do	0	0	à	0	0
Lièvres do	0	0	à	0	0
VIANDES.					
Bœuf par livre	0	6	à	0	8
Lard do	0	6	à	0	7
Mouton par quartier	5	0	à	7	0
Agneau do	3	6	à	0	0
Veau do	2	6	à	10	0
Bœuf par 100 livres	33	0	à	35	0
Lard frais, do	35	0	à	0	0
Saindoux	0	9	à	0	9
PRODUITS DE LAITERIE.					
Beurre frais par livre.....	1	0	à	1	6
Beurre salé do	0	7½	à	0	8
Fromage do	0	0	à	0	0
VEGETAUX.					
Fèves Américaines par minot	0	0	à	0	0
Fèves Canadiennes do	7	6	à	10	0
Pâtates par poche.....	4	0	à	4	6
Navets do	0	0	à	0	0
Oignons par tresse	0	6	à	0	7½
SUCRE ET MIEL.					
Sucré d'érable par livre.....	0	4½	à	0	5
Miel do	0	7½	à	0	8
DIVERS.					
Lard, par livre	3	0	à	1	3
Gras frais, par douzaine	0	8	à	0	9
Plie, par livre	0	3	à	0	9
Morce fraîche par livre	0	3	à	0	0
Pommes, par quart.....	12	6	à	15	0
Oranges, par boîte	00	0	à	00	0

CONCOURS
PROVINCIAL AGRICOLE
DE
QUEBEC.

TENU A L'EPOQUE DE LA
Visite du Prince de Galles

1re. DIVISION.

Animaux Reproducteurs.

Les prix seront repartis de la manière suivante entre les diverses Classes, Sections et Catégories d'animaux jugés dignes de les obtenir.

1re CLASSE.—ESPECE CHEVALINE.

1re SECTION

Animaux mâles et femelles de race étrangères pures, nés et élevés à l'étranger ou en Canada, appartenant à des Canadiens seulement.

1re Catégorie.—*Races Clydesdale et Analogues de Gros Trait.*

Mâles de 4 ans et au-dessus, une médaille d'or ou \$40
Femelles de 4 ans, et au-dessus, une médaille d'or ou 40

2e Catégorie.—*Races Pur Sang et Analogues de Trait Léger.*

Mâles de 4 ans, et au-dessus, une médaille d'or ou 40
Femelles de 4 ans, et au-dessus, une médaille d'or ou 40

2e SECTION.

Animaux mâles et femelles de races Canadiennes diverses, non comprises dans la section ci-dessus.

1re Catégorie.—*Races de Gros Trait, pesant 1300 lbs. et au-dessus.*

Mâles de 2 ans et au-dessus, médaille d'argent et 30
2eme Prix, médaille en Bronze et : 20
3eme " médaille en bronze et 10
4eme " Mention Honorable.
Mâles de 5 ans et au-dessus, médaille d'argent et 40

2eme Prix, médaille de bronze et 30
3eme " médaille de bronze et 20
4eme " Mention Honorable.
Femelles de 3 ans et au-dessus, médaille d'argent et 30
2eme Prix, médaille de bronze et 20
3eme " médaille de bronze et 10
4eme " Mention Honorable.
Femelles de 5 ans et au-dessus, avec leur poulain, médaille d'argent et 40
2eme Prix, médaille de bronze et 30
3eme " médaille de bronze et 20
4eme " Mention Honorable.

2e Catégorie.—*Races de Trait Moyen, pesant au-dessous de 1300 lbs.*

Mâles de 2 ans et au-dessus, médaille d'argent et 30
2eme Prix, médaille de bronze et 20
3eme " médaille de bronze et 10
4eme " Mention Honorable.
Mâles de 5 ans et au-dessus, médaille d'argent et 40
2eme Prix, médaille de bronze et 30
3eme " médaille de bronze et 20
4eme " Mention Honorable.
Femelles de 3 ans et au-dessus, médaille d'argent et 30
2eme Prix, médaille de bronze et 20
3eme " médaille de bronze et 10
4eme " Mention Honorable.
Femelles de 5 ans et au-dessus, avec leur poulain médaille d'argent et 40
2eme Prix, médaille de bronze et 30
3eme " médaille de bronze et 20
4eme " Mention Honorable.

3e Catégorie.—*Races de Trait Léger.*

Mâles de 2 ans et au-dessus, médaille d'argent et 30
2eme Prix, médaille de bronze et 20
3eme " médaille de bronze et 10
4eme " Mention Honorable.
Mâles de 5 ans et au-dessus, médaille d'argent et 40
2eme Prix, médaille de bronze et 30
3eme " médaille de bronze et 20
4eme " Mention Honorable.
Femelles de 3 ans et au-dessus, médaille d'argent et 30
2eme Prix, médaille de bronze et 20
3eme " médaille de bronze et 10
4eme " Mention Honorable.
Femelles de 5 ans et au-dessus, avec leur poulain médaille d'argent et 40
2eme Prix, médaille de bronze et 30
3eme " médaille de bronze et 20
4eme " Mention Honorable.

2e CLASSE.—ESPECE BOVINE.

1re SECTION.

Animaux mâles et femelles de races étrangères pures, nés et élevés à l'étranger, importés en Canada, et appartenant à des Canadiens seulement.

1re Catégorie.—*Race Durham.*

Mâles de 2 ans et au-dessus, médaille d'or ou	\$40
3eme Prix, médaille d'argent et	30
3eme " médaille de bronze et	20
Femelles de 3 ans et au-dessus, médaille d'or ou	40
2eme Prix, médaille d'argent et	30
3eme " médaille de bronze et	20

2e Catégorie.—*Race Hereford.*

Mâles de 2 ans et au-dessus, médaille d'or ou	40
2eme Prix, médaille d'argent et	30
3eme " médaille de bronze et	20
Femelles de 3 ans et au-dessus, médaille d'or ou	40
2eme Prix, médaille d'argent et	30
3eme " médaille de bronze et	20

3e Catégorie.—*Race Devon.*

Mâles de 2 ans et au-dessus, médaille d'or ou	40
2eme Prix, médaille d'argent et	30
3eme " médaille de bronze et	20
Femelles de 3 ans et au-dessus, médaille d'or ou	40
2eme Prix, médaille d'argent et	30
3eme " médaille de bronze et	20

4e Catégorie.—*Race Ayrshire.*

Mâles de 2 ans et au-dessus, médaille d'or ou	40
2eme Prix, médaille d'argent et	30
3eme " médaille de bronze et	20
Femelles de 3 ans et au-dessus, médaille d'or ou	40
2eme Prix, médaille d'argent et	30
3eme " médaille de bronze et	20

2e SECTION.

Animaux mâles et femelles de race étrangères pures nés et élevés en Canada.

1er Catégorie.—*Race Durham.*

Mâles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	\$40
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Mâles de 3 ans et au-dessus, médaille d'argent et	40

2eme Prix, médaille de bronze et	20
Femelles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Femelles de 3 ans et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Femelles de 6 ans et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20

2e Catégorie.—*Race Hereford.*

Mâles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Mâles de 3 ans et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Femelles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Femelles de 3 ans et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Femelles de 6 ans et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix médaille de bronze et	20

3e Catégorie.—*Race Devon.*

Mâles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Mâles de 3 ans et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Femelles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Femelles de 3 ans et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Femelles de 6 ans et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20

4e Catégorie.—*Race Ayrshire.*

Mâles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Mâles de 3 ans et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Femelles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix médaille de bronze et	20
Femelles de 3 ans et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Femelles de 6 ans et au-dessus, médaille d'argent et	40
2eme Prix, médaille de bronze et	20

3E SECTION.

Animaux mâles et femelles de races canadiennes diverses, non comprises dans les sections ci-dessus.

1e Catégorie.—Races Canadiennes Diverses.

Femelles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	30
2eme Prix, médaille de bronze et	25
3eme " médaille de bronze et	20
4eme " médaille de bronze et	15
5eme " médaille de bronze et	10
6eme " médaille de bronze et	5
7eme " Mention Honorable.	
Femelles de 3 ans et au-dessus, médaille d'argent et	30
2eme Prix, médaille de bronze et	25
3eme " médaille de bronze et	20
4eme " médaille de bronze et	15
5eme " médaille de bronze et	10
6eme " médaille de bronze et	5
7eme " Mention Honorable.	
Femelles de 6 ans et au-dessus, médaille d'argent et	30
2eme Prix, médaille de bronze et	25
3eme " médaille de bronze et	20
4eme " médaille de bronze et	15
5eme " médaille de bronze et	10
6eme " médaille de bronze et	5
7eme " Mention Honorable.	

2e Catégorie.—Paire de Bœufs de Trait.

Premier Prix, Médaille d'argent et	\$30
2eme Prix médaille de bronze et	20
3eme " médaille de bronze et	10

3e CLASSE.—ESPECE OVINE.

1re SECTION.

Animaux mâles et femelles de races étrangères pures, nés et élevés à l'étranger, ou en Canada, et appartenant soit à des canadiens, soit à des étrangers.

1e Catégorie.—Races Leicester, Cotswold et Analogues à Laine Courte.

Mâles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	\$30
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Femelles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	30
2eme Prix, médaille de bronze et	20

2e Catégorie.—Races Southdown et Analogues à Laine Courte

Mâles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	\$30
2eme Prix, médaille de bronze et	20

Femelles de 18 mois et au-dessus médaille d'argent et	30
2eme Prix, médaille de bronze et	20

2e SECTION.

Animaux mâles et femelles de races canadiennes diverses, non comprises dans les sections ci-dessus.

1re Catégorie.—Races Canadiennes Diverses à Laine Longue.

Mâles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	\$20
2eme Prix, médaille de bronze et	15
3eme " médaille de bronze et	10
4eme " médaille de bronze et	5
Femelles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	20
2eme Prix, médaille de bronze et	15
3eme " médaille de bronze et	10
4eme " médaille de bronze et	5

2e Catégorie.—Races Canadiennes Diverses à Laine Courte.

Mâles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	\$20
2eme Prix, médaille de bronze et	15
3eme " médaille de bronze et	10
4eme " médaille de bronze et	5
Femelles de 18 mois et au-dessus, médaille d'argent et	20
2eme Prix, médaille de bronze et	15
3eme " médaille de bronze et	10
4eme " médaille de bronze et	5

4e CLASSE.—ESPECE PORCINE.

1re SECTION.

Animaux mâles et femelles de races étrangères pures, nés et élevés à l'étranger, ou en Canada, et appartenant soit à des canadiens, soit à des étrangers.

1re Catégorie.—Grandes Races.

Mâles de 1 an et au-dessus, médaille d'argent et	\$30
2me Prix, médaille de bronze et	20
Femelles de 1 an et au-dessus, médaille d'argent et	30
2eme Prix, médaille de bronze et	20

2e Catégorie.—Petites Races.

Mâles de 1 an et au-dessus, médaille d'argent et	\$30
2eme Prix, médaille de bronze et	20
Femelles de 1 an et au-dessus, médaille d'argent et	30
2eme Prix, médaille de bronze et	20

2e SECTION.

Animaux mâles et femelles de races canadiennes diverses non comprises dans la section ci-dessus.

1re Catégorie.—Grandes Races.

Mâles de 1 an et au-dessus, médaille d'argent et	\$20
2eme Prix, médaille de bronze et	15
3eme " médaille de bronze et	10
4eme " médaille de bronze et	5
Femelles de 1 an et au-dessus, médaille d'argent et	20
2eme Prix, médaille de bronze et	15
3eme " médaille de bronze et	10
4eme " médaille de bronze et	5

2e Catégorie.—Petites Races.

Mâles de 1 an et au-dessus, médaille d'argent et	\$20
2eme Prix, médaille de bronze et	15
3eme " médaille de bronze et	10
4eme " médaille de bronze et	5
Femelles de 1 an et au-dessus, médaille d'argent et	20
2eme Prix, médaille de bronze et	15
3eme " médaille de bronze et	10
4eme " médaille de bronze et	5

2e DIVISION.

Instruments Aratoires.

Les prix seront repartis de la manière suivante entre les diverses Classes Sections et Séries d'instruments jugés dignes de les obtenir.

1re CLASSE.

INSTRUMENTS DESTINÉS A LA PRÉPARATION DU SOL.

1re Série—Charrues.

1re Section—Charrues propres à tous labours, médaille d'argent et	\$20
2e Prix, médaille de bronze et	10
2e Section—Charrues pour sols légers à tous labours, médaille d'argent et	20
2eme Prix, médaille de bronze et	10
3e Section—Charrues pour sols tenaces, à tous labours, médaille d'argent et	20
2e Prix, médaille de bronze et	10
4e Section—Charrues à labours profonds (12 pouces) médaille d'argent et	20
2eme Prix, médaille de bronze et	10
5e Section—Charrues Tourne-Oreille médaille de bronze et	10

6e Section—Charrues Multiples, médaille de bronze et	10
7e Section—Charrues Déchaumeurs, médaille de bronze et	10
8e Section—Charrues Universelles, médaille de bronze et	10
9e Section—Charrues Sous-Sols, médaille de bronze et	10

2e Série Herse.

1re Section—Herse lourdes pour sols tenaces, médaille d'argent et	\$20
2e prix, médaille de bronze et	10
2e Section—Herse légères pour terrain sablonneux, médaille d'argent et	20
2e prix, médaille de bronze et	10
3e Section—Herse à Billons, médaille de bronze et	10

3e Série—Rouleaux.

1er Section—Rouleaux dentés, médaille d'argent et	\$20
2e prix, médaille de bronze et	10
2e Section—Rouleaux mis, médaille de bronze et	10

4e Série—Scarificateurs, Extirpateurs, Butteurs, Houes à cheval.

1er Section—Scarificateurs, extirpateurs ou cultivateurs, médaille d'argent et	\$20
2e prix, médaille de bronze et	10
2e Section—Houes à cheval, médaille d'argent et	15
2e prix, médaille de bronze et	10
3e Section—Butteurs, médaille d'argent et	15
2e prix, médaille de bronze et	10

5e Série—Semoirs.

1er Section—Semoirs à betteraves, carotte et navets, médaille de bronze et ..	\$10
2e Section—Semoirs à fèves et maïs médaille de bronze et	10

2e CLASSE.

INSTRUMENTS DESTINÉS AUX RÉCOLTES.

1re Série—Faucheuses, Moissonneuses.

1re Section—Faucheuses, médaille d'argent et	\$30
2e Prix, médaille de bronze et	20
2e Section—Moissonneuses, médaille d'argent et	30
2e Prix, médaille de bronze et	20
3e Section—Faucheuses-Moissonneuses combinées, médaille d'or ou	40
2e Prix—médaille d'argent et	30
3e Prix—médaille de bronze et	20

2e Série—Faneuses et Rateaux à Cheval.

- 1re Section — Faneuses, médaille de bronze et 20
 2e Section—Rateaux à Cheval, médaille d'argent et 20
 2e Prix, médaille de bronze et 15

3e Série—Arracheurs de Patates, Betteraves.

- 1re Section—Arracheurs de patates, médaille d'argent et 20

4e Série—Instruments de Transport.

- 1re Section—Charettes à foin, wagons, médaille d'argent et 40
 2e Section—Tombereaux, médaille d'argent et 40

3e CLASSE.

INSTRUMENTS DESTINÉS À LA PRÉPARATION DES PRODUITS DE LA FERME ET DES ALIMENTS DU BÉTAIL.

1re Série—Machines à battre et Manège.

- 1re Section—Machines à battre à un cheval, médaille d'or ou 40
 2e Prix, médaille d'argent et 20
 2e Section—Machines à battre à deux chevaux ou plus, médaille d'or ou 40
 2e Prix, médaille d'argent et 20
 3e Section—Machines à battre le trèfle, médaille d'argent et 20
 4e Section—Manèges, médaille d'or ou 40

2e Série—Tarares, Cribles, Trilleurs, Cylindres.

- 1re Section—Tarares, médaille d'argent et 20
 2e Prix, médaille de bronze et 10
 2e Section—Cribles, Trilleurs et Cylindres, médaille d'argent et 20

3e Série—Hache-Pailles, Concasseurs, Coupe-Racines, Laveurs, Machines à égréner le Mats.

- 1re Section—Hache-Pailles mus par un manège, médaille d'argent et 20
 2e Prix, médaille de bronze et 10
 2e Section—Hache-Pailles à bras, médaille de bronze et 20
 3e Section—Concasseurs, médaille d'argent et 20
 4e Section— Coupe-Racines, médaille d'argent et 20

- 5e Section—Laveurs de Racines, médaille de bronze et 10
 6e Section—Machines à égréner le maïs, médaille de bronze et 10

4e Série—Barates, Presses à fromage, Appareils de Coctio

- 1re Section—Barates, médaille de bronze et 10
 2e Section—Presses à fromage, médaille de bronze et 10
 3e Section—Appareils de Coctio—médaille de bronze et 10

4e CLASSE.

INSTRUMENTS ABOITOIRES NON CLASSÉS CI-DESSUS.

- 1re Section—Arrache-Souche, médaille d'or ou 40
 2e Section—Pompes, médaille de bronze et 20
 3e Section—Bascales pour peser animaux et fourrages, médaille d'argent et 30
 4e Section—Clôtures, barrières, médaille de bronze et 20
 5e Section—Ruches, médaille de bronze et 10
 6e Section—Harnais propres aux usages agricoles, médaille de bronze et 20
 7e Section—Collection d'instruments de drainage, médaille de bronze et 10
 8e Section—Collection d'instruments à maïs, médaille de bronze et 10

DISPOSITION GÉNÉRALES.

Art. 1. Tous les Taureaux devront être munis d'anneaux et de liens nécessaires pour les attacher solidement ; les verrats seront bouclés.

Sont exclus tous les animaux reconnus par le jury comme ayant un engraissement exagéré.

Art. II. Les prix décernés dans chaque classe seront accompagnés de médailles d'or d'argent ou de bronze, selon l'importance de l'animal ou de l'instrument primé.

Des mentions honorables, constatées par des médailles de bronze, pourront être accordées lorsque plusieurs animaux appartenant au même propriétaire mériteraient d'être primés, ou lorsque le jury après avoir épuisé les récompenses prévues par l'arrêté, trou-

verait utile de signaler des animaux à l'attention des éleveurs.

Art. III. Les animaux primés dans un précédent concours provincial, ne pourront concourir de nouveau que pour des prix d'un degré supérieur à celui qu'ils ont précédemment obtenu. S'ils sont désignés pour un prix d'un degré égal à celui qui leur a été antérieurement décerné, il n'aura droit qu'au rappel de leur prix, sans médaille. S'ils ne sont désignés que pour un prix inférieur, ils ne doivent pas être mentionnés. Afin d'être reconnus les animaux primés seront marqués.

Art. IV. Toute personne qui sera convaincu d'avoir exposé comme lui appartenant, un animal dont elle n'est pas la propriétaire ou dont les marques auront été détruites, soit altérées volontairement, ou qui fera une fausse déclaration d'âge ou de race sera exclue des concours à venir par la Chambre d'Agriculture.

Art. V. Un propriétaire ne pourra recevoir qu'un seul prix dans chaque Catégorie, ou Sous-Catégorie et pour chaque Série. Mais il est autorisé à présenter autant d'animaux qu'il voudra dans chacune des catégories, et, dans ce cas, des mentions honorables prévues à l'Art. II pourront lui être attribuées par le jury.

Art. VI. Quatre jury spéciaux : le premier pour l'espèce Chevaline; le second pour l'espèce Bovine; le troisième pour les espèces Ovine et Porcine, et le quatrième pour les instruments Aratoires seront nommés par la Chambre d'Agriculture qui désignera les présidents et vice-présidents. Chaque jury se composera d'Agriculteurs étrangers et Canadiens, et de membres de l'Administration.

Le jury des instruments sera divisé en trois Sections chargées respectivement de l'appréciation. 1^o Des instruments de la 1^{re} Classe. 2^o Des instruments de la 2^e Classe. 3^o Des instruments des 3^e et 4^e Classe.

Art. VII. Les prix et les médailles seront accordés sur la proposition des sections, par le jury auquel elles appartiennent. Le jugement sera prononcé à la majorité des voix. En cas de partage la voix du président sera prépondérante.

Art. VIII. La police du concours appartiendra exclusivement au Président de la Chambre d'Agriculture qui prendra le titre de Commissaire Général. Des commissaires généraux adjoints et des commissaires spéciaux choisis parmi les membres de la Chambre, seront placés sous sa direction et attachés à l'Exposition pour recevoir, classer, surveiller les animaux et les instruments, assister les jurys dans leurs travaux, veiller, en un mot, à la bonne et prompt exécution des opérations. Des agents seront placés sous leurs ordres. Aucune personne ne pourra être admise dans l'enceinte du concours pendant les opérations du jury.

Art. IX. Il sera pourvu aux frais de l'administration au placement des animaux et des

machines, appareils et instruments agricole. Elle se chargera également de la nourriture et des frais de garde de tous les animaux, mais ne sera pas responsable des accidents.

Art. X. Les frais de conduite et de transport seront supportés, par la Chambre d'Agriculture, d'après le tarif réduit, consenti par les compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur.

Art. XI. Pour être admis à concourir, ou doit adresser à J. Perrault, Montréal, Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, ainsi qu'aux Secrétaires de toutes les Sociétés d'Agriculture de comté deux semaines avant l'ouverture du concours, une déclaration écrite conformément au modèle A annexé au présent arrêté, accompagné d'Un Dollar comme Soustraction.

Art. XII. Les exposants qui renonceraient à envoyer leurs animaux sont instamment priés d'adresser à la Chambre d'Agriculture leur désistement quinze jours au moins avant le concours. Les noms de ceux qui ne se conformeraient pas à cette prescription seront exclus des concours à l'avenir.

Art. XIII. Les différentes opérations du concours seront réglées ainsi qu'il suit :

Pour les Animaux.—Vendredi le 17 réception et classement—Le samedi opération du jury.

Pour les Instruments.—Le Vendredi, réception et classement—Le Samedi, essai des instruments par le jury.

Les *Samedis, Lundis, Mardis, Mercredis*, exposition publique de 9 heures à 5 heures aux conditions suivantes :

<i>Samedi</i> , après-midi, prix d'entrée	\$1
<i>Lundi</i> , prix d'entrée 50 cents
<i>Mardi et Mercredi</i> , 25 "
<i>Jour de la Visite du Prince Royal</i> , \$1	

Les propriétaires des animaux primés sont tenus de les laisser s'il y a lieu à la disposition des commissaires, pendant tout le temps du concours, pour les opérations de marque, de daguerréotype et autres.

Art. XIV. Les médailles seront remises aux exposants récompensés au moment même de la proclamation de leurs noms en séance publique, à moins, toutefois, que les déclarations et renseignements fournis n'aient pas paru suffisants; auquel cas, l'ajournement sera prononcé par le jury jusqu'à la production des pièces ou explications plus complètes.

Les exposants recevront le montant de leurs primes à partir du lendemain de la distribution des prix.

Dans le but d'établir à Montréal un musée de nos instruments aratoires les plus recommandables, la Chambre d'Agriculture se réserve le droit d'acheter tous les instruments primés en ajoutant au montant du prix accordé la balance nécessaire pour former le prix de vente ordinaire.

Art. XV. Les propriétaires des animaux exposés devront les retirer après 3 heures

le mercredi ; et les instruments devront être enlevés avant midi le jour suivant. Les exposants surveilleront leurs animaux et leurs instruments à partir de Mercredi à 3 heures.

Art. XVI. Toute contravention relative aux dispositions du présent arrêté sera jugée par la Chambre.

CONCOURS PROVINCIAL AGRICOLE.

Je _____ de _____
dans le Comté de _____
me propose d'exposer au Concours
Agricole Provincial dans les Clas-
ses suivantes :

No.	Classe.	Section.	Caté.	Description de l'Animal ou de l'Instrument.
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

Pour les animaux la déclaration doit contenir le nom de l'éleveur ou du vendeur, et la date de l'achat. Les purs sangs ou croisés purs sangs devront avoir une généalogie établissant leur pureté ou celle de leurs ascendants.

Pour les instruments la déclaration indiquera la désignation, l'usage et le prix de vente ou de fabrication courante. Si l'exposant a importé, inventé, ou perfectionné, ou enfin s'il a exécuté sur des données antérieurement connues, l'instrument exposé.

Cette déclaration devra être parvenue à la Chambre d'Agriculture, le lundi de la deuxième semaine précédent la semaine du Concours. Dans le cas où les exposants ne pourraient accompagner leurs instruments au Concours, ils devront les adresser en temps utile et franco, à J. Perrault, Secrétaire du Concours.

Les déclarations imprimées et les Listes des Prix proposés seront distribuées par les Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté ainsi que par le Secrétaire de la Chambre d'Agriculture à Montréal.

EXPOSITION PROVINCIALE AGRICOLE DE QUEBEC,

AURA LIEU A L'EPOQUE DE LA VISITE du PRINCE de GALLES. S'adresser pour la liste des prix, blancs d'entrée, etc., aux Secrétaires de toutes les Sociétés d'Agriculture de Comté ainsi qu'au Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Montréal.

J. PERRAULT,

Secrétaire

de la Chambre d'Agriculture et de
l'Association Agricole du Bas-Canada.

11 juillet.

11—2

Société d'Agriculture

DU

COMTE DE CHAMPLAIN.

On aura besoin pour cette Société d'un certain nombre d'Animaux comme Reproducteurs Améliorateurs, tels que

Betes a Cornes,

Moutons,

Porcs,

des meilleures Races, pour croiser avec nos races d'animaux Canadiens.

Les personnes qui en ont à vendre pourront s'adresser au Soussigné d'ici au Quinze de Juillet prochain par lettre affranchie, et ayant soin de mentionner la race, l'âge et le prix des animaux qu'ils offrent de vendre à la dite Société.

ROB. TRUDEL,

S. T. S. A. C. C.

Ste Geneviève de Bastican, }
1er juillet, 1860. }

11—1

Société d'Agriculture DU COMTÉ DE SHEFFORD.

L'EXPOSITION ANNUELLE

**D'Animaux,
De Produits Agricoles et de
Manufactures Domestiques**

de ce Comté sera tenue à

WATERLOO,

MERCREDI, le 19eme Jour de SEPTEMBRE
1860.

Par ordre,

G. H. ALLEN,

Secrétaire-Trésorier,

S. A. Co. S.

11—2

1er juillet, 1860.

Société d'Agriculture

DU COMTÉ DE

LAPRAIRIE.

L'EXPOSITION ANNUELLE

**D'Animaux,
De Produits Agricoles
et de**

Manufactures Domestiques

Sera tenue par la Société d'Agriculture du Comté de Laprairie à

St. CONSTANT,

Jeudi, le 20eme Jour du mois de Septembre
1860, à DIX heures, A. M.

Par ordre,

H. LANCTOT,

Secrétaire-Trésorier,

S. A. Co. L.

11—2

1er juillet, 1860.